

**PIERRE FORGUES**

Député des Hautes-Pyrénées

Vice président

du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Paris, le 23 juin 2008

Monsieur Jean-François DELAGE  
Préfet des Hautes-Pyrénées  
Place Charles de Gaulle  
B.P. 1350  
65013 TARBES Cedex 09

Référence à rappeler.

RM/XIII/1028 CRR

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude quant au devenir des trésoreries rurales de notre département dans le cadre de la fusion annoncée des Directions du Trésor et des Impôts dans la nouvelle Direction Générale des Finances Publiques.

Celle-ci va engendrer la mise en place d'un guichet unique fiscal pour les particuliers, mais qui n'exercera pleinement ses compétences que dans les communes dotées à la fois d'une trésorerie et d'un CDI, ce qui ne concerne que Tarbes, Lourdes et Lannemezan. Pour les autres communes, les trésoreries installées généralement dans les chefs lieux de canton n'exerceront que des activités limitées qui ne permettront pas à la population desservie d'éviter des déplacements dans les CDI. Au-delà, et ceci est bien plus inquiétant, aucune garantie n'est donnée sur le maintien du maillage actuel des trésoreries dont la disparition de sept d'entre elles semble même envisagée. Cette réforme aura pour conséquence de créer une inégalité de traitement des citoyens devant l'accès au service public.

Pourtant, les trésoreries rurales jouent un rôle fondamental dans le conseil et l'aide aux communes et à leurs groupements pour l'élaboration de leurs budgets et la tenue de leur comptabilité. Elles contribuent au maintien du service public sur tout le territoire. La disparition de certaines d'entre elles, s'ajoutant aux restructurations territoriales de l'Équipement, à la réorganisation du réseau des bureaux de Poste et à la fermeture de classes dans les écoles va entraîner une disparition des services publics dans les zones rurales, au moment d'une part, où la population y est en croissance et où, d'autre part, la préservation de notre environnement et le renchérissement du coût des transports justifient leur maintien ainsi que des activités créatrices d'emplois, pour éviter au maximum de se déplacer.

Nous ne pouvons pas accepter que la création de la DGFP et d'une manière générale la mise en place de la RGPP entraînent au niveau de notre Département une telle dégradation du service public de proximité. En conséquence, nous souhaiterions que vous puissiez nous accorder un rendez-vous, accompagnés de l'intersyndicale des Finances, dans des délais aussi rapides que possible. Vous en remerciant vivement par avance et dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Les députés des Hautes-Pyrénées

Pierre FORGUES

Jean GLAVANY

Chantal ROBIN RODRIGO